

Partenaires

N° 20 septembre 2008



■ Les dossiers

Le Réseau Génétique Nivernais pour faire connaître la génétique

Le Système de Conseil Agricole pour mieux structurer l'offre de conseil et le rendre plus efficace

■ Formation

Les formations proposées à l'automne

■ Elevage bovin

Les services proposés aux éleveurs de bovins allaitants

■ Elevage ovin

Les actions de la Chambre en faveur de l'élevage ovin

■ Internet

Le haut débit accessible pour tous

Edito

Les conditions climatiques du printemps ont permis de récolter des fourrages de qualité en quantité. Les moissons sont globalement bonnes en grain et en paille, même si les situations sont hétérogènes.

Cependant, malgré ces conditions relativement favorables, les élevages nivernais traversent une passe difficile : crise FCO et ses conséquences directes et celles encore incertaines sur la campagne de reproduction en cours, augmentation des coûts des intrants. La filière ovine et le sud du département sont particulièrement touchés cette année.

La Chambre d'Agriculture travaille auprès des pouvoirs publics, pour qu'ils prennent conscience des profondes répercussions humaines et économiques de cette situation.

Dans ce contexte, les efforts concernant la conduite des itinéraires techniques, la maîtrise des intrants et des charges ainsi que la cohérence du système de production sont plus que jamais d'actualité. La Chambre d'Agriculture souhaite renforcer son appui aux agriculteurs dans ces domaines.

Enfin, les marges de progrès liées à la valeur génétique des troupeaux sont encore insuffisamment utilisées dans la Nièvre. La Chambre d'Agriculture a souhaité fédérer les acteurs de la génétique qui se sont réunis au sein du Réseau Génétique Nivernais. Elle a décidé également de renforcer son action sur les futures reproductrices que sont les génisses et agnelles.

Eric BERTRAND

Président de la Chambre d'Agriculture

Ensemble, cultivons l'avenir de la Nièvre



ELEVAGE BOVIN: les services proposés par la Chambre d'Agriculture

Depuis la création de la Politique Agricole Commune en 1958, les exploitations agricoles se sont adaptées en permanence aux objectifs définis par l'Union Européenne. La modernisation des outils et des pratiques, qui ont permis des gains de productivité et l'amélioration des performances technico-économiques, ont été les facteurs essentiels de la compétitivité et de la viabilité économique des entreprises.

Dans les exploitations d'élevage bovin, deux leviers ont été privilégiés : l'augmentation de la taille des troupeaux et l'amélioration de leurs performances. Aujourd'hui et pour demain, ces leviers d'adaptation restent d'actualité mais sont spécifiques à chaque élevage et à chaque éleveur.

Les stratégies d'adaptation sont diverses. Mais toutes les exploitations ont à franchir les mêmes étapes (installation,

modernisation, développement, développement d'ateliers, voire embauche de salariés, préparation de retraite et de succession.....). A chaque fois, avant de décider, beaucoup d'éléments sont à prendre en compte et à mûrement réfléchir. Ce sont des choix d'orientations stratégiques, qui engagent l'équilibre financier et la viabilité économique de l'exploitation dans un contexte incertain et sans cesse mouvant.

La Chambre d'Agriculture peut à la fois accompagner les éleveurs dans la recherche d'amélioration des performances techniques et économiques de leur élevage, mais aussi travailler sur l'analyse des forces et des faiblesses, des atouts et des marges de manoeuvre globales de l'exploitation face à une de ces étapes clés, et réaliser une expertise fiable.

Des services répondant à chaque objectif :

1/ En matière d'amélioration de l'efficacité de l'outil de production

La Chambre d'agriculture identifie trois axes essentiels au gain de productivité économique : la maîtrise des grands équilibres du système fourrager, la maîtrise des poids et des croissances, et la maîtrise et la cohérence de la conduite de la reproduction. Elle propose un accompagnement sur :

- l'organisation du pâturage et l'équilibre du système fourrager
- la rationalisation de la fertilisation de l'exploitation (effluents d'élevage et intrants)
- l'optimisation de l'alimentation et de la complémentation
- la cohérence de conduite de la reproduction et plus globalement du troupeau (données de l'élevage croisées avec les références et organisées en tableau de bord).

4 modes d'accompagnement possibles :

- Collectivement au sein de groupes techniques élevage

- Individuellement avec des offres de services clairement définies
- Dans un groupe de formation
- Une rencontre annuelle par groupe d'appartenance (même taille ou même systèmes d'élevage ou même zone..)

2/ En matière d'orientation économique ou de choix stratégique

L'ensemble des spécificités de l'exploitation et les attentes de l'éleveur sont prises en compte. L'accompagnement proposé par la Chambre permet d'avoir un avis d'expert extérieur et de prendre le recul nécessaire.

- Le conseil d'orientation à 5 / 10 ans : avant de faire les choix stratégiques qui auront une incidence sur la vie de l'exploitation. Il s'appuie sur une expertise du dispositif de production, de l'efficacité de la main d'oeuvre, de la structure économique et des engagements financiers de l'exploitation, accompagné d'un compte rendu détaillé.

- L'accompagnement de projet pour contribuer à leur réussite.



Promotion du 1er au 24 octobre Module «Bonnes pratiques» offert

J. BILLAUD 03 86 93 40 66
L. EVERS 03 86 93 40 36

Utiliser les données de l'IPG pour mieux conduire son troupeau

Tel est le nouveau service proposé par la Chambre : chaque éleveur peut obtenir le tableau de bord de son élevage permettant d'analyser les résultats de son troupeau. C'est un outil indispensable pour prendre les bonnes décisions.

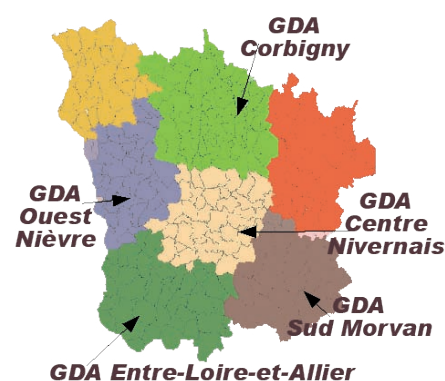
Dès octobre, vous recevrez une invitation à participer à une réunion de présentation de

Valo IPG mon troupeau

Venez vous rendre compte par vous même de l'intérêt de cet outil.

En partenariat avec
l'ensemble de la filière

Rejoignez l'un des groupes techniques élevage



Dossier **Le Réseau Génétique Nivernais**



Depuis toujours, l'éleveur, pour rester compétitif, a dû s'adapter et utiliser toutes les marges de manoeuvre dont il disposait. Parmi les éléments de conduite du troupeau, la génétique reste encore trop peu utilisée comme moyen de progrès possible. Le **Réseau Génétique Nivernais** a été créé à l'initiative de la Chambre d'Agriculture pour aider les éleveurs nivernais à utiliser cet outil.

Le R G N a été officialisé en janvier 2008 par la signature d'une charte par les 14 partenaires de la filière. Son objectif est de contribuer à la plus grande diffusion et utilisation de la génétique au profit de l'amélioration des performances économiques des élevages nivernais. Il regroupe toutes les organisations agricoles dont les activités ont un lien avec l'évaluation du niveau génétique,

la création et la diffusion du progrès génétique, l'orientation de la production, ou le développement technique et économique.

Outre l'information et la formation des éleveurs, destinées à développer leurs compétences en matière de génétique, le Réseau s'est donné pour mission de démontrer l'intérêt économique du progrès génétique en menant études et expérimentations.



Réseau Génétique Nivernais

Les 14 partenaires du Réseau Génétique Nivernais

Chambre d'Agriculture de la Nièvre
ADPA 58 (Association pour le Développement des Productions Animales de la Nièvre)

Bourgogne Elevage, CIALYN (groupements de producteurs)

Bovins Croissance Nièvre (contrôle de performances)

CECNA (Coopérative Agricole d'Elevage du Centre Nord et de l'Aube)
Coop'Evolia et GENESIA (insémination artificielle)

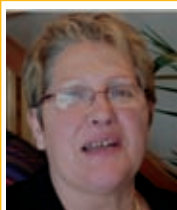
Charolais sud Morvan, GERCELA (groupement de reproducteurs)

GIE du Marault

Herd Book Charolais

Lycée Agricole de Challuy

Société d'Agriculture



Monique BERNARD vice-présidente de la Chambre d'Agriculture et présidente du Lycée de Challuy, nous explique pourquoi La Chambre a souhaité la création du RGN :

« La Nièvre est au coeur de la production charolaise et dispose d'un capital génétique important. Pour les éleveurs, c'est un moyen d'améliorer le troupeau. Pour les partenaires, c'est le moyen de produire selon les exigences du marché. La Chambre a donc pris l'initiative de rassembler tous ceux qui travaillent autour de la génétique pour la vulgariser.

Une de nos premières actions a été de ressortir les études faites par les uns et les autres, qui montrent comment la génétique améliore la qualité du troupeau et donc le revenu de l'éleveur.

Le Conseil Général nous a réservé un accueil très favorable et nous a accordé un soutien financier. La Chambre d'Agriculture coordonne et anime le RGN et dès septembre le lycée agricole détachera une partie de temps d'une ingénieure agronome pour apporter son soutien à Catherine BLOCH dans l'animation du réseau .

Premier rendez-vous : 7^{ème} journée de l'élevage le 30 septembre

L'organisation de La 7^{ème} journée de l'élevage de la Fédération des Bovins Croissance de Bourgogne revient cette année à la Nièvre. Le Réseau Génétique Nivernais profite de cette opportunité pour organiser sa première manifestation d'envergure.

La journée de l'Elevage 2008 aura donc pour thème : Progrès génétique et Gain économique. Elle se déroulera le 30 septembre sur la ferme du L.E.G.T.A. de Challuy près de Nevers.

Voir le détail du programme en page 4.

Contact :
Thérèse ROMEFORT
03 86 93 40 40

7ème journée de l'élevage : Progrès génétique, gain économique mardi 30 septembre au Lycée Agricole de Challuy

Le Réseau Génétique Nivernais s'est fixé comme premier objectif d'organiser dès 2008 une journée d'information pour permettre aux éleveurs de découvrir les missions respectives de chacun des partenaires du Réseau Génétique Nivernais, ainsi que leur rôle dans la création et la diffusion du progrès génétique, et pour mettre en évidence l'impact économique positif du progrès génétique dans les élevages.

Les génisses : l'avenir du troupeau

Bovins Croissance propose un nouveau service qui consiste à contrôler la croissance des femelles depuis le sevrage jusqu'à 2 ans.

Le suivi post sevrage est le moyen d'optimiser et de sécuriser le choix des génisses destinées à la reproduction sur des critères objectifs de croissance et d'index, tout en fournissant des données pouvant servir de base à un appui technique pour une meilleure compétitivité de l'élevage.

Il permet aussi d'améliorer l'estimation de la valeur génétique des taureaux, et d'estimer la valeur génétique des femelles sur le caractère croissance post sevrage - 2 ans.

Les chiffres remis à l'éleveur permettent de comparer les performances des génisses de l'élevage par rapport aux élevages du département, mais aussi d'évaluer la sélection réalisée sur les femelles dans le troupeau.

Contact :

Bovins Croissance 58

03 86 93 40 40

Partenaire de la
Chambre d'Agriculture
de la Nièvre

Le lycée agricole, membre du RGN et adhérent au contrôle de performances, a été choisi par le RGN pour le déroulement de cette manifestation.



N. BOUCHARD président de Bovin Croissance 58 :

« Tous les 4 ans, la journée de rassemblement de la fédération des Bovins Croissance de Bourgogne a lieu dans la Nièvre. La participation du Réseau Génétique Nivernais à cette journée va en renforcer l'impact. Et cela va permettre aux éleveurs de rencontrer tous les partenaires de la génétique.

Nous avons décidé d'organiser une conférence sur le thème du Progrès génétique - gain économique car dans la Nièvre, génétique rime avec concours. Il faut que maintenant ça rime avec technique. Pour une meilleure production, l'éleveur peut intervenir sur 4 facteurs : état sanitaire, alimentation, logement et génétique. L'un sans l'autre, et l'élevage manquera de performance. D'autant plus que les membres de la filière savent faire la différence entre les animaux issus de la base de sélection et les autres : ils savent que ces animaux pousseront bien.

La génétique, c'est un outil de choix : pour produire les animaux qui correspondent au marché, pour limiter les frais d'élevage (avec des vêlages plus faciles par exemple) et pour avoir plus de croissance en utilisant au mieux les aliments dont on dispose. C'est ce que nous montreront le 30 septembre prochain. »

Programme :

- Chacun des membres du RGN ouvrira un stand pour présenter ses activités, ses missions et proposer des animations. Rendez-vous dès 10 h.

- Des animaux présentés par le Lycée Agricole serviront d'illustration aux exposés des techniciens des centres d'insémination ou de Bovins Croissance. Le GERCELA présentera des animaux ayant concouru quelques jours auparavant au National Charolais.

- Les sabots d'argent et de bronze seront remis aux meilleurs élevages adhérents au contrôle de performances (critères techniques et génétiques) à 11 h.

- Une conférence - débat sur « Progrès génétique et Gain économique » aura lieu à partir de 15 h 30, qui mettra en évidence l'impact économique positif du progrès génétique dans l'élevage.

- Un jeu sera proposé à tous les participants. Les résultats et les récompenses seront donnés à la fin de la conférence, vers 17 h.

Pourquoi utiliser le contrôle de performances ?

62 % des pères utilisés dans la Nièvre sont issus d'élevages adhérents au contrôle de performances, et donc évalués génétiquement. Néanmoins, seulement 11 % des élevages de plus de 10 naissances, produisant 13 % des veaux, pratiquent le contrôle de performances. Trop peu d'élevages utilisent cet outil qui permet de mesurer la croissance de ses animaux et de fixer des objectifs de poids et de croissance pour

un âge donné.

Le Contrôle de performances permet par ailleurs d'évaluer le niveau génétique de son troupeau et d'orienter son évolution (aptitude à la croissance, morphologie, qualités bouchère ou maternelle, ...) en intervenant sur le choix des reproducteurs, mâles et femelles.

La Chambre d'Agriculture, en partenariat avec **BC58**, peut vous accompagner sur cette question.

Dossier **Le Système de Conseil Agricole**



Suite à l'accord de Luxembourg, le règlement européen de 2003 prévoit que les états membre doivent mettre en place un système de conseil agricole, le SCA. Le conseil proposé doit permettre à chaque agriculteur de parfaitement intégrer, sur son exploitation, les exigences réglementaires et notamment celles liées à la conditionnalité. Le non-respect de ces règles expose l'agriculteur à des sanctions (pénalités sur les aides perçues) en cas de contrôle.

Pour les agriculteurs, l'adhésion au SCA est actuellement fondé sur une démarche volontaire, même si le règlement stipule qu'il puisse devenir obligatoire (en 2010) et élargi à d'autres champs que celui de la conditionnalité.

Il y a donc obligation pour chaque état membre d'agréer un ou plusieurs organismes, publics ou privés, qui seront habilités à diffuser ce conseil.

Optimiser le conseil

Depuis plusieurs décennies se sont développées des structures publiques ou privées (chambres d'agriculture, centres de gestion, structures associatives, commerciales ou syndicales, ...) qui ont proposé à leurs adhérents des prestations de conseil technique ou économique.

Le Système de Conseil Agricole poursuit plusieurs objectifs qui concourent à optimiser le conseil proposé aux agriculteurs :

- tirer parti de la complémentarité des compétences présentes dans les différents organismes de conseil
- accroître les échanges entre les organismes de conseil, mutualiser les savoirs, les compétences, les expériences et les méthodes
- améliorer l'efficacité du système
- améliorer sa lisibilité et sa transparence.

Le SCA est destiné à généraliser

les bonnes pratiques de travail en réseau entre organismes de conseil et à formaliser celles qui existent déjà sur le terrain.

Il doit ainsi permettre de mieux structurer l'offre de conseil pour que chaque agriculteur, s'il le souhaite, puisse bénéficier d'un conseil cohérent et personnalisé.

La Chambre d'Agriculture : animateur du réseau nivernais mais aussi diffuseur de conseil

La Chambre d'Agriculture a ainsi un rôle central dans l'organisation du système de conseil agricole. En tant qu'animateur du réseau nivernais tout d'abord, en étant à la tête du comité de pilotage départemental. En tant que prestataire de services, en disposant d'une équipe de conseillers et des outils adaptés.

Contact :
François ROZE
03 96 20 22 82

Une habilitation annuelle

Le réseau mis en place regroupe des conseillers compétents pour chaque domaine de la conditionnalité des aides et de la réglementation.

Il élabore le conseil sur des bases techniques reconnues (référentiels techniques ou économiques reconnus, outils d'aides à la décision, ...) en intégrant les exigences réglementaires. Les conseils prodigués doivent être écrits et personnalisés.

Chaque année, les réseaux doivent présenter une demande d'habilitation auprès de la DRAF.

Textes de références :

Règlement européen CE 1782 / 2003
Circulaire ministérielle du 25 avril 2005

Les réseaux bourguignons

Les Chambres d'Agriculture sont au coeur du premier réseau habilité en janvier 2008.

Il regroupe 48 partenaires et 385 conseillers compétents pour intervenir sur tous les champs de la conditionnalité : environnement et santé publique, santé

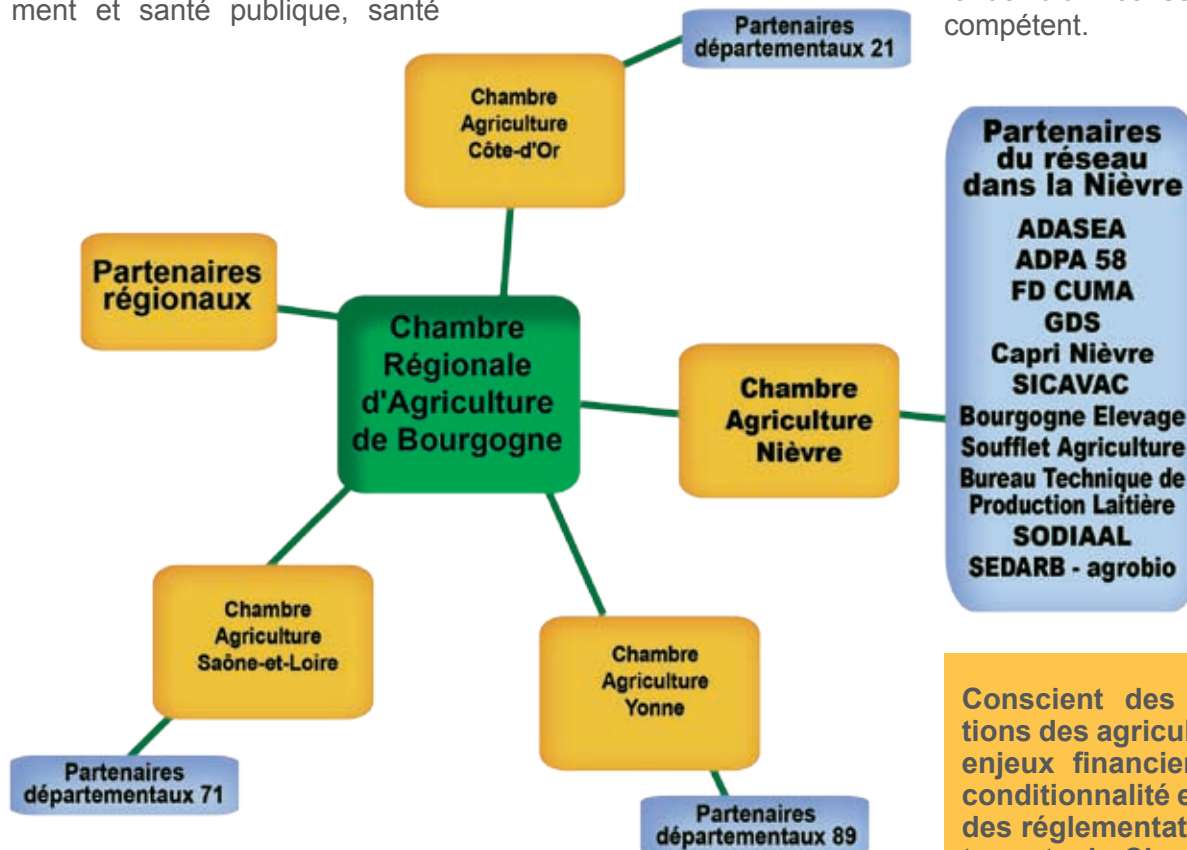
des animaux et des végétaux et bien être animal.

Un comité de coordination régional a été mis en place, animé par la Chambre Régionale d'Agriculture, et placé sous la responsabilité

de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt.

Sur le territoire de la Nièvre, un seul réseau a été habilité.

Ainsi, faire appel à l'un des conseillers de ce réseau est la garantie d'un conseil efficace et compétent.



Les domaines d'intervention

Selon les termes de la circulaire ministérielle, «l'ensemble des champs correspondants aux domaines relatifs à la conditionnalité des aides doivent obligatoirement être couverts par le réseau». Les domaines sont les suivants :

Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales : couvert environnemental, non brûlage des résidus de culture, diversité des assolements, prélèvements pour irrigation en grande culture, entretien minimal des terres, maintien des pâturages permanents ;

Production Végétale : utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Production Animale : paquet hygiène, maladies réglementées, bien

être des animaux ;

Directive nitrates : adaptation des pratiques pour diminuer la pollution par les nitrates, enregistrement des pratiques, stockages des effluents d'élevage ;

Épandage des boues de station d'épuration ;

Protection des eaux souterraines : formation sur la manipulation et le stockages des produits polluants, information sur la qualité des eaux souterraines et sur la part de l'agriculture dans ces pollutions ;

Oiseaux et habitats : information sur les espèces et les habitats à protéger, en particulier sur les sites Natura 2000.

Conscient des préoccupations des agriculteurs et des enjeux financiers liés à la conditionnalité et au respect des réglementations de toute sorte, la Chambre d'Agriculture propose de faire le point sur tous ces aspects avec chaque agriculteur.

Le but est de vérifier ensemble le bon respect de la conditionnalité et des différents règlements auxquels est soumise l'exploitation.

Ainsi l'agriculteur peut anticiper et préparer un contrôle avec plus de sérénité. Ce service répond aux exigences du SCA. Il s'appelle

Cléo

Contact :
Catherine BLOCH
03 86 93 40 24

PRODUCTION OVINE

Pour la Chambre d'Agriculture, la filière ovine reste un des piliers de l'agriculture départementale, malgré la conjoncture défavorable, la FCO et la faiblesse des aides communautaires. C'est la troisième production après les grandes cultures et les bovins. Elle est adaptée au système herbage du département. Elle répond à un besoin d'occupation du territoire dans des zones qui bien souvent n'ont pas d'autre alternative. La Chambre d'Agriculture s'emploie à maintenir ses actions et son soutien à la filière et aux éleveurs.

Les actions en faveur des groupes

Une des plus belles actions reste sans conteste celle du groupe d'éleveurs de Cosne. Réunis grâce au concours de la Chambre, les éleveurs ont commencé à travailler sur les moyens d'amélioration techniques et économiques. Ils ont rapidement intégré la méthode, et ont ensuite éprouvé le besoin de mieux commercialiser leurs animaux. Parce que c'est ensemble qu'on peut mieux répondre aux besoins du marché, c'est ensemble qu'ils ont démarché les clients potentiels et développé l'écoulement de leur production localement, en la valorisant. La demande est telle que le groupe s'étoffe régulièrement.

Les actions individuelles

La Chambre d'Agriculture intervient auprès des éleveurs de moutons dans les domaines techniques ou économiques :

- en accompagnant les jeunes dans les premières années de leur installation
- en proposant un accompagnement sur une question particulière (alimentation, reproduction, contention et bâtiment, ...) ou une expertise de l'élevage ou de l'exploitation
- en mettant en place les formations demandées par les éleveurs.

Pour disposer de références techniques et économiques fiables, les conseillers ovins de

la Chambre d'Agriculture s'appuient sur un réseau de fermes de références où ils analysent les pratiques de production et les résultats économiques. Ils proposent également de contrôler les performances du troupeau (pesées régulières permettant de mesurer la croissance) ce qui est particulièrement important pour un jeune qui démarre dans la production. Cela lui permet d'adapter au plus près l'alimentation de ses animaux et par là même d'améliorer la conduite de l'atelier.

En proposant ces services, la Chambre permet ainsi à l'éleveur de trouver réponse à ses questions, mais aussi soutien en cas de difficulté.

Contacts :

Béatrice BOURDON
à Decize 03 86 25 36 22

Christophe RAINON
à Corbigny 03 86 20 22 82

Parallèlement à la section ovine de la FDSEA, des éleveurs se sont regroupés en une **Association des Moutonniers de la Nièvre**.

Cette association représente les intérêts des éleveurs en toute indépendance syndicale.

Contact :

F. BOURDON - 03 86 37 45 62



Organisation de foires régionales

La Chambre d'Agriculture accompagne l'organisation des deux foires aux reproducteurs d'envergure régionale, Decize et Corbigny. Elles sont devenues des lieux de rencontre incontournables pour la profession.

Le Centre de Formation de la Chambre d'Agriculture vous propose

- **Permis remorque**
5 jours, du 30 septembre à fin novembre
L. EVERS - 03 86 93 40 36

- **Découverte du traitement de texte**
1 jour, le 16 septembre

- **Découverte du tableur**
1 jour, le 23 septembre

- **Réaliser un publipostage**
1 jour, le 30 septembre

- **Faire son premier surf sur internet**
1 jour, le 9 octobre

C. LARDROT - 03 86 93 40 74

- **Rendre plus efficace votre communication** **NOUVEAU**
4 jours au choix en septembre / octobre
2008 ou en janvier / février 2009

M. PERROY - 03 86 93 40 14

- **Appréhender la réglementation sur son exploitation**
1 jour, le 3 octobre

C. MARTIN - 03 86 93 40 35

- **Approfondir la gestion du troupeau allaitant**
2,5 jours, les 8, 9 et 10 octobre

F. MARCEAU - 03 86 25 36 22

- **Donner un second souffle à sa vie professionnelle**
6 jours, du 9 octobre au 11 décembre

- **Homéopathie vétérinaire (perfectionnement)**
2 jours les 21 octobre et 12 novembre

M.S. DURAND - 03 86 93 40 32

- **Simplifier le travail hivernal**
2 jours, les 9 et 10 octobre

- **Rationnement hivernal : optimiser les fourrages de l'exploitation**
2 jours, les 29 et 30 octobre

- **Éleveur, infirmier de son élevage**
1,5 jour, les 16 et 17 octobre à Luzy, les 7 et 8 octobre à Corbigny

M. ALBERT - Decize - 03 86 25 36 22

- **Diminuer les charges d'aliment par la qualité du fourrage en élevage caprin**

1 jour, le 21 octobre

C. ETIENNE - 03 86 93 41 17

- **Culture : de la technique au coût de production**
1 jour, le 24 octobre

S. DELANNOY - Cosne - 03 86 28 11 25

**Renseignements
et inscriptions :
Tel : 03 86 93 40 37**

FERMES EN SCÈNE

Démarré en 2005, Ferme en Scène est né d'un partenariat entre la maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre et Bienvenue à la Ferme. Des agriculteurs accueillent un spectacle sur leur exploitation et proposent visite et dégustation de produits du terroir.

En 2008, 8 agriculteurs participent à la démarche. Rendez-vous les 30 août à Millay, 13 septembre à Oulon, 14 à Luthenay-Uxeloup,

20 à Brassy, 21 à Dornes, 28 à Cosne-sur-Loire, 4 octobre à Ste-Marie et 5 octobre à St-Gratien-Savigny. Renseignements et réservation auprès de la MCCN - 03 86 93 09 09.

Si vous souhaitez participer à l'aventure en 2009, contactez Bienvenue à la Ferme.

Contact :
M. PERROY
03 86 93 40 14

Consultation sur la qualité de l'eau

Le ministère du développement durable et les agences de bassin organisent depuis le 15 avril et jusqu'au 15 octobre prochain une grande consultation sur l'eau.

Tous les citoyens sont invités à donner leur avis sur les actions à mettre en oeuvre pour atteindre un « bon état » des masses d'eau d'ici 2015.

Beaucoup de mesures proposées concernent très directement l'agriculture. Il est donc important que les agriculteurs fassent entendre leur voix et répondent au questionnaire envoyé en avril dernier.

Pour mieux comprendre les enjeux :

- consulter le document élaboré par la Commission Agricole de l'Agence Loire Bretagne en faisant la demande auprès de la Chambre d'Agriculture, ou sur le site de la Chambre : www.nievre.chambagri.fr

- consulter le site des agences de l'eau : www.eau-loire-bretagne.fr ou www.eau-seine-normandie.fr

Vous avez perdu le questionnaire :
www.prenons-soin-de-leau.fr (Loire-Bretagne) et www.consultation-eau-seine-normandie.fr où vous pouvez le remplir en ligne.

Le haut débit pour tous dans la Nièvre : c'est fait

La construction du réseau est maintenant terminée. Le dégroupage des centraux téléphoniques permet à plus de 85 % des nivernais de rejoindre le réseau et de bénéficier des offres d'opérateurs alternatifs (NeufCégétel, AOL, ClubInternet, Free, ...). Toutes les zones d'activité et 161 sites majeurs sont raccordés. La mise en service du WiMax se fera progressivement à

l'automne pour permettre à tous ceux qui n'ont pas accès à la fibre optique de bénéficier du haut débit également.

Une série d'articles va paraître dans Terres de Bourgogne en septembre / octobre pour expliquer clairement ce qui va se passer maintenant.

N'hésitez pas aussi à contacter Niverlan : 03 86 61 82 54 - www.niverlan.fr

BIBLIO

Le guide des bonnes pratiques d'hygiène et d'application des principes HACCP dans les petites structures d'abattage est disponible sur le site de l'ITAVI (www.itavi.asso.fr). Il concerne les entreprises qui disposent d'une petite unité d'abattage à la ferme pour les volailles et lapins. Il permet au producteur, quel que soit le circuit de commercialisa-

tion, de bien comprendre les enjeux de l'hygiène et pour cela il détaille les procédures à mettre en oeuvre pour assurer la maîtrise sanitaire de l'abattage. Disponible aussi auprès de la conseillère diversification de la Chambre d'Agriculture.

Contact :
M. PERROY
03 86 93 40 14